

**COMMUNE DE RUMONT
PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU JEUDI 21 FÉVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-et-un février à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick PRUD'HOMME, Maire.

Nombre de Conseillers :	En exercice :	11		
Présents :	07	Votants :	10	Pouvoirs : 03

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
PRUD'HOMME Patrick, BERTRAND Jean-Martial, FEUILLAS Magali, GLOUX Christophe, VIVIANT Thierry,
TRAVERS Michel, SILVEIRA Domingo.

Absent représenté : Pascal BOURMEAU ayant donné pouvoir à Thierry VIVIANT, Daniel DROUET ayant donné pouvoir à Christophe GLOUX, Medhi REZGALLAH ayant donné pouvoir à Domingo SILVEIRA

Absente excusée : Marie-José TRAVERS

Désignation du secrétaire de séance : Jean-Martial BERTRAND est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès verbal de la séance du 22 novembre 2018:

Aucune remarque n'ayant été formulée, ce procès verbal est approuvé à l'unanimité

2019-01 : Attribution marché maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal

Vu les informations présentées

Considérant qu'il manque certaines informations nécessaires à la prise de décision

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 9 voix pour et une abstention

DÉCIDE de ne pas se prononcer sur ce dossier pour le moment

2019-02 : Révision des tarifs de la salle polyvalente

Monsieur le Maire a retravaillé et modifié le règlement de location et d'utilisation de la salle communale et propose de revoir les tarifs de location de la salle communale, il rappelle les tarifs actuellement en vigueur. Il considère qu'appliquer un tarif hiver et un tarif été n'est pas réaliste et propose d'appliquer un tarif unique pour toute l'année.

Vu les modifications apportées au règlement d'utilisation et de location de la salle

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

ADOpte les modifications apportées au règlement de location et d'utilisation de la salle joint à cette délibération

DÉCIDE de fixer les tarifs de location de la salle communale, pour tous les contrats signés à compter du 1^{er} septembre 2019, comme suit :

Commune	Tarifs	Extérieurs
110.00 €	Week-end et fêtes	280.00 €
30.00 €	Vin d'honneur	60.00 €

Le Conseil Municipal

Vu les informations présentées

Vu que le programme de subvention du Parc naturel régional du Gâtinais français ne sera connu qu'au mois de juin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de ne pas se prononcer sur ce dossier pour le moment

DIT que les crédits nécessaires seront tout de même inscrits au budget primitif.

Information et questions diverses.

Fibre optique

Monsieur le Maire fait un bref compte-rendu de la réunion fibre optique qui a eu lieu à la mairie de Guercheville le 7 février dernier. Le réseau fibre optique devrait être opérationnelle d'ici fin 2020, début 2021.

La séance est levée à 21 h 30

A Rumont, le 21 février 2019.

Le maire

Les conseillers

Le secrétaire